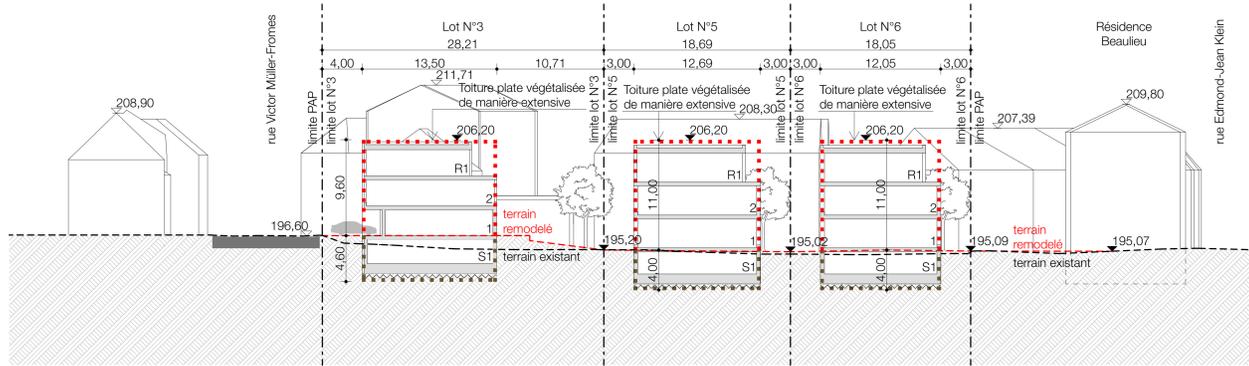


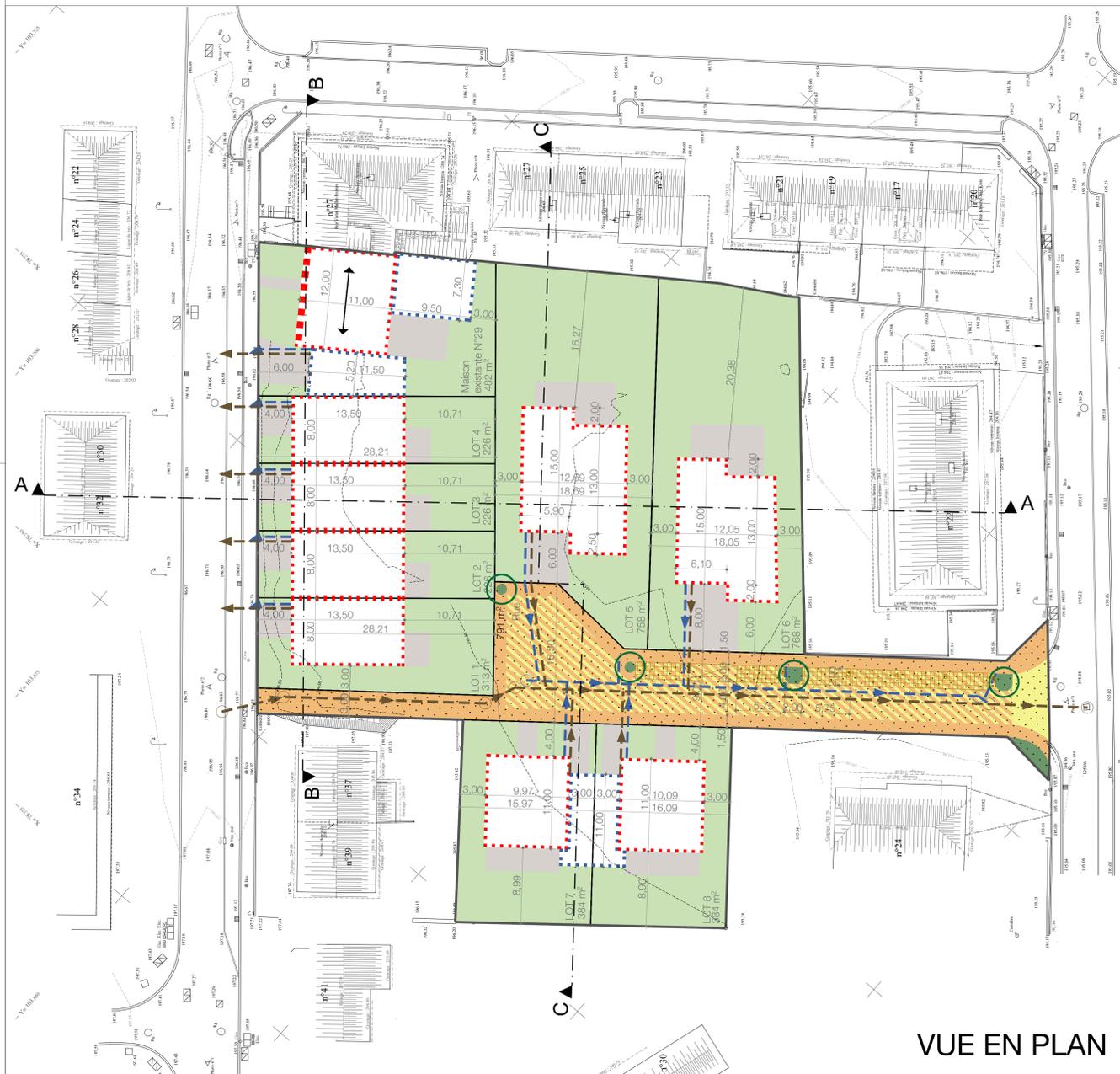
Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT / ILOT		surface du lot / de l'îlot [ares]	
max.	min.	max.	min.
surface d'emprise au sol [m ²]		surface constructible brute [m ²]	
max.	min.	max.	min.
type des toitures		type et nombre de logements	
max.	min.	max.	min.
type, disposition et nombre des constructions		hauteur des constructions [m]	

LOT 1	LOT 2	LOT 3	LOT 4	LOT 5	LOT 6	LOT 7	LOT 8	LOT N°29*
3,13 ares	2,26 ares	2,26 ares	2,26 ares	7,56 ares	7,66 ares	3,84 ares	3,84 ares	4,82 ares
- 125 m ² - 275 m ²	- 125 m ² - 275 m ²	- 125 m ² - 275 m ²	- 125 m ² - 275 m ²	- 210 m ² - 360 m ²	- 210 m ² - 360 m ²	- 160 m ² - 300 m ²	- 160 m ² - 300 m ²	- 260 m ² - 312 m ²
165 m ² 1-mb - 1-uj	320 m ² 1-mi - 1-uj	320 m ² 1-mi - 1-uj	230 m ² 1-mi - 1-uj	230 m ² 1-mi - 1-uj	360 m ² 1-mb - 1-uj			
tp ha-9,60m - +1R+1S	tp ha-11,20m - +1R+1S	tp ha-11,20m - +1R+1S	tp ha-11,00m - +1R+1S	tp ha-11,00m - +1R+1S	t3 et tp hf-12,03m - +1C+1S			



COUPE A-A Lots 3, 5 et 6



VUE EN PLAN

Légende-type du plan d'aménagement particulier

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- - - - - délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- - - - - terrain existant
- - - - - terrain remodelé

Nombre de niveau

- I, II, III, nombre de niveaux pleins
- +1, 2, ...R nombre d'étages en retrait
- +1, 2, ...C nombre de niveaux sous combles
- +1, 2, ...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions:

- hc-x hauteur à la corniche de x m
- ha-x hauteur à l'acrotère de x m
- hf-x hauteur au faite de x m

Types, dispositions et nombre des constructions:

- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande
- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp toiture plate
- tx (y%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
- ↔ orientation du faite

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

- lot projeté
- îlot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x% y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- x% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- EVp espace vert privé
- EVP espace vert public
- ADJ aire de jeux ouvert au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murs

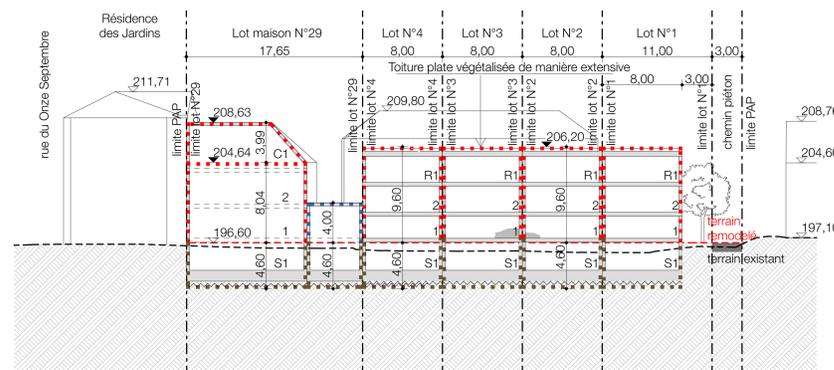
- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

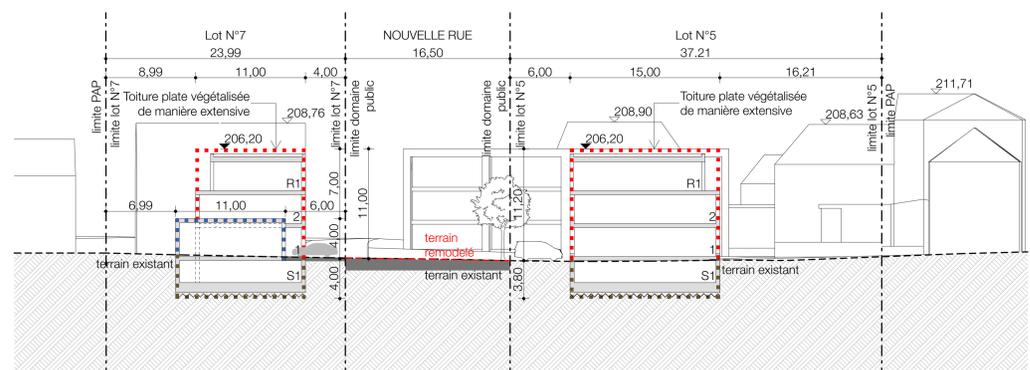
- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales



COUPE B-B Lots 1-4 et N°29



COUPE C-C Lots N°5 et N°7

E		
D		
C		
B		
A	15.12.2018	courbes de niveau, nivelé topographique, orientation du fait, parkings publics
INDICE		DESCRIPTION DES MODIFICATIONS

Maître d'ouvrage: MAJERUS-PARMENTIER Constructions S.a.r.l. 25 Z.A.E.R. Op. de Héi L-9803 Hosingen

Projet: PLAN D'AMÉNAGEMENT PARTICULIER "Rue Victor Müller-Fromes" à DIEKIRCH

URBA URBANISTES

Phase: Partie graphique projet d'aménagement

Contenu: VUE EN PLAN & COUPES

Personne de contact: Joël Frisoni

Tel: +352 26 50 21 54 Mail: joel@urbalu.lu

Les plans et visualisations sont soumis aux droits d'auteur appartenant à URBA URBANISTES S.A.R.L. un Membre de l'U.A.L. - U.P.19665. Chaque nouvelle édition annule tous les plans précédents. Ce plan ne peut être transmis à un tiers sans l'autorisation du bureau d'urbanisme. Les plans d'urbanisme ne peuvent en aucun cas être utilisés comme plans de construction ou d'exécution. Le non-respect de ce note engage la seule et entière responsabilité de l'exploitant.

Signature maître d'ouvrage: _____ Date: _____

Signature bureau d'urbanisme: _____ Date: _____

Dressé: JF

Vérifié: _____

Date: 21.09.2018

Echelles: 1:250

Plan N° U012-PAP-02.5A A